



DEPUIS 1859

# MAXIME TRIJOL

COGNAC



MILLÉSIME

1976

# MILLÉSIME — 1976

## QU'EST-CE QU'UN COGNAC MILLÉSIMÉ?

Commercialiser un millésime signifie que nous devons être en accord avec certaines règles très strictes en terme de contrôle qualité.

-Le cognac doit avoir vieilli dans des chais généraux d'état (ORECO) ou dans des chais spécifiques à millésimes, dans lesquels nous ne pouvons entrer sans être accompagnés par un représentant du Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC).

-Si on utilise un chai spécifique aux « millésimes » toutes les opérations à effectuer sur les cognacs (prise d'échantillons, assemblage de lots...) doivent être effectuées en présence de ce représentant.

Quand un cognac est millésimé, le consommateur peut être sûr que le produit est issu à 100% de cognac dont l'âge est mentionné sur la bouteille. En dépit de cette procédure compliquée, qui doit être scrupuleusement appliquée, nous avons choisi de permettre à nos clients de jouir de certains lots exceptionnels que nous avons méticuleusement sélectionnés.

## COMMENTAIRES DE DÉGUSTATION

Robe jaune vieil or avec des reflets dorés légèrement cuivrés. Brillante et limpide. Le nez est délicat. Les premières notes montantes sont celles de violettes, puis de noisettes. Après agitation, les notes de rancio sont nettes et nous pouvons distinguer des notes de bois vanille. L'attaque est douce. Les notes aromatiques sont rapidement épicées (noisettes torréfiées) puis les notes florales nettes et puissantes de la violette ou de l'iris sont douces et sucrées. Ensuite, les notes de rancio tapissent le palais sans excès. Bonne persistance organoleptique et une structure équilibrée. Ce millésime est riche et témoigne d'une belle complexité du terroir du Cognac par ses notes subtiles : la violette, la note de « Noisette fraîche » voire torréfiée et fondu avec les notes de bois.

## DÉGUSTATION

À déguster sec à environ 20°C.

**ALCOOL : 40%Vol**  
**VOLUME : 70 cl & 75 cl avec coffret bois.**  
Selon stock disponible.

